

Enseignements d'exploration : capacité d'accueil

Contrairement à ce qui a pu être annoncé dans certains collèges du bassin chalonnais, seuls les enseignements d'exploration :

- **CREATION ET CULTURE DESIGN**
- **CREATION ET ACTIVITES ARTISTIQUES**

sont limités, respectivement à 24 et 15 places.

Tous les autres enseignements d'exploration et en particulier **SCIENCES DE L'INGENIEUR, CREATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE, SCIENCES ET LABORATOIRE** ou encore **BIOTECHNOLOGIES** sont en **libre inscription**.

En effet, le lycée Niepce est le seul établissement du bassin Chalonais à proposer ces 4 enseignements d'exploration.

Concrètement, cela signifie que pour venir en seconde au lycée Niepce il suffit de remplir deux conditions simples :

- 1) **être admis en seconde (décision du collège en fin de 3^{ème}),**
- 2) **avoir demandé un des enseignements d'exploration cités ci-dessus.**

Ainsi, si vous remplissez ces deux conditions, il n'est même pas nécessaire de faire un deuxième vœu sur votre fiche d'orientation puisque vous êtes sûr d'être pris au lycée.

Par ailleurs, les lycées n'étant plus sectorisés, vous pouvez demander à venir au lycée Niepce avec un couplage qui existe aussi dans votre lycée dit « de proximité » (par exemple **SCIENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE + MÉTHODES ET PRATIQUES SCIENTIFIQUES**) , il suffit de bien préciser que vous voulez faire ce couplage au lycée Niepce et vous serez accepté.

Cordialement.